

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires économiques

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant à examiner sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, pour la mise en place d'une certification de cybersécurité des plateformes numériques destinées au grand public (n° 4700) (*M. Christophe Naegelen, rapporteur*).<sup>2</sup>

Vendredi  
26 novembre 2021  
Séance de 8 heures 45

Compte rendu n° 18

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

**Présidence de  
M. Roland Lescure,**  
*Président*



La commission des affaires économiques a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements déposés en séance publique sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, pour la mise en place d'une certification de cybersécurité des plateformes numériques destinées au grand public (n° 4700) (*M. Christophe Naegelen, rapporteur*). La commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après :

<b>Numéro</b>	<b>Place</b>	<b>Auteur</b>	<b>Groupe</b>
8	PREMIER	M. NAEGELEN Christophe	UDI-I
13	PREMIER	Mme TIEGNA Huguette	LaREM
9	PREMIER	M. NAEGELEN Christophe	UDI-I
14	PREMIER	Mme TIEGNA Huguette	LaREM
10	PREMIER	M. NAEGELEN Christophe	UDI-I
15	PREMIER	Mme TIEGNA Huguette	LaREM
11	PREMIER	M. NAEGELEN Christophe	UDI-I
16	PREMIER	Mme TIEGNA Huguette	LaREM

**Membres présents ou excusés**

**Commission des affaires économiques**

Réunion du vendredi 26 novembre 2021 à 8 h 45

*Présents.* - M. Roland Lescure, M. Christophe Naegelen